



Deisheh, de l'exil au contre pouvoir

Calendrier Palestine Libre 2018 « Dans le camp des réfugiés »

L'histoire du camp de Deisheh, à proximité de Bethleem, ressemble à celle de tous les autres camps, notamment ceux de Cisjordanie. Fuyant dès fin 1947, les attaques sionistes et la destruction de leurs villages, les réfugiés commencent une longue errance dont l'objectif est d'abord de survivre en s'éloignant le moins possible de leurs villages. Mais l'entité sioniste refuse dès le départ toute éventualité d'un retour, pourtant inscrit dans la Résolution 194. Au regard des négociateurs internationaux, la question des réfugiés palestiniens devient très rapidement celle d'un flot de main d'œuvre bon marché à fixer là où des perspectives économiques pourraient exister. Sous l'égide de l'UNRWA, il s'agit donc d'installer « provisoirement » les réfugiés les plus démunis dans des zones d'accueil. Alors qu'une justification humanitaire est avancée, la création des camps répond d'abord à une volonté d'empêcher le retour sur leurs terres et de contrôler politiquement et militairement cette masse de déshérités.

Deisheh est établi en 1949 pour regrouper 3000 réfugiés issus de 46 villages situés entre al-Quds et al-Khalil. Comme tous les autres camps, c'est d'abord un regroupement de toiles de tentes, faisant place, au milieu des années 50, à des unités d'habitation en dur, quelques m² par famille, sans eau courante ni électricité, signe que le provisoire est fait pour durer. D'un lieu de survie et d'attente, Deisheh devient, dès le début des années 70, un lieu de résistance particulièrement actif pendant la première Intifada. La répression y est terrible, le couvre-feu presque incessant, les arrestations quotidiennes. L'occupant transforme même le camp tout entier en véritable prison, en l'encerclant d'un grillage de 6m de haut avec un seul portillon métallique comme point d'accès.

Si la clôture a disparu après Oslo, Deisheh avec ses 15 000 habitants actuels, reste, tout comme les autres camps de Cisjordanie, un espace d'exception. Considérés sous la responsabilité des instances internationales, les réfugiés dans les camps restent des Palestiniens à part, même sur la terre de Palestine. Tous les camps sont gérés par des comités populaires locaux nommés, sur la base d'une représentativité politique ou familiale, par l'autorité palestinienne qui perpétue ainsi un système discriminant, déjà instauré par l'UNRWA et l'occupant. Soumis à un réseau complexe d'autorités informelles, propre à chaque camp, ce sont les lieux d'exception et de chaos, que traduit si bien l'architecture anarchique de l'habitat. Ils sont

l'expression encore visible du chaos engendré par la création de l'entité sioniste et du statut exceptionnel des réfugiés palestiniens. A ce titre, ils garantissent la pérennité du droit au retour.

Mais l'exception perpétue un esprit d'inventivité, de rébellion et de résistance sous toutes ses formes. Le dynamisme associatif palestinien renverse parfois des montagnes. Si le processus d'Oslo a marginalisé encore un peu plus la question, les réfugiés n'abandonneront jamais leur droit au retour. **Les camps demeurent un espace de contre-pouvoir contre l'autorité palestinienne et les forces d'occupation. C'est en leur sein que se construit la société palestinienne de demain.**